

Le 16 juillet 2020

Objet : Quatorzième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous vous écrivons afin de vous fournir les détails de l'annonce d'hier du gouvernement provincial qui se rapportent aux changements de politique concernant les visites dans les foyers de soins de longue durée et aux tests de surveillance continue à administrer aux employés.

Le Manoir des pionniers continue à administrer des tests de surveillance de la COVID-19 à tous ses employés en juillet (les 15/16 et les 29/30 juillet) et en août (les 12/13 et les 26/27 août). Comme par le passé, les résultats seront partagés avec les résidents et leurs familles. Le dépistage continu des employés constitue une importante partie de la stratégie pour assurer la sécurité des résidents dans les foyers de soins de longue durée. Nous continuons aussi de surveiller et de dépister les résidents pour tout symptôme propre à la COVID-19.

Visites en plein air : Dès maintenant, jusqu'à deux (2) personnes peuvent visiter un proche dans le cadre d'une visite en plein air et les visiteurs n'ont plus à attester qu'ils ont obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 au cours des deux (2) semaines précédant la visite. Les visiteurs sont encore tenus de réussir un dépistage actif, de porter leur propre couvre-visage et de maintenir une distance physique d'au moins deux (2) mètres durant leur visite.

Visites à l'intérieur : Dès le 22 juillet 2020, les résidents pourront recevoir des visiteurs à l'intérieur, pourvu que les critères suivants soient satisfaits :

- Il ne doit y avoir aucune éclosion dans le foyer.
- Les visiteurs doivent obtenir des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 au cours des deux (2) semaines précédant la visite, n'obtenir aucun résultat positif par la suite (le Manoir des pionniers n'est pas responsable de l'administration de ces tests) et réussir un dépistage actif.
- Les visites dureront au moins trente (30) minutes et seront tenues durant les heures suivantes : de 10 h à 11 h 30, de 14 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h.
- La fréquence des visites par résident dépendra du nombre de demandes reçues et des critères qui suivent :
 - un maximum de deux (2) visiteurs à la fois par chambre;
 - un maximum de quatre (4) résidents à la fois par aire résidentielle.
- Dans l'éventualité où le nombre de demandes de visite dépasserait le nombre de visites disponibles, la priorité sera accordée aux résidents qui souffrent d'un déclin clinique ou émotionnel.

Toutes les visites doivent être organisées à l'avance par courriel à pmcommunications@greatersudbury.ca ou par téléphone au 705 566-4282, poste 3225. Afin de nous montrer équitable envers tous les résidents et leurs familles, veuillez réfléchir au type de visite que vous aimeriez (visite virtuelle, à l'intérieur, à la fenêtre ou en plein air) avant d'organiser la vôtre.

Les directives concernant les visites dans les foyers de soins de longue durée seront modifiées au fur et à mesure qu'évoluera la situation entraînée par la COVID-19 en Ontario, assurant ainsi la sécurité et le bien-être affectif des résidents et des travailleurs de première ligne.

Nous avons bien hâte à de nouveau vous accueillir au Manoir des pionniers et nous vous remercions sincèrement pour votre soutien et votre patience continus alors que nous suivons une approche prudente par étape pour aider les résidents et leurs proches à renouer leurs liens. Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Salutations distinguées,



Aaron Archibald
Directeur



Glenda Gauthier
Gestionnaire des soins aux résidents



Dr Maurice St. Martin
Directeur médical

- c. c. Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles
Patricia Martyn – Conseil des résidents